

COMMUNE DE SAINT PATERNE – LE CHEVAIN
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2020

L'an deux mil vingt, le trois mars à dix-huit heures trente-cinq minutes, les membres du Conseil municipal se sont réunis au lieu habituel, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel MERCIER, Maire.

En exercice	33
Présents	28
Pouvoirs	2
Votants	30

Etaient présents : Messieurs MERCIER, RUSSEAU, HACHET, LEROY, LE BRIS, RENARD, Mesdames GESLIN, adjoints. Messieurs, SEBILO, TERNULLO, SAINT CERNIN, TOUCHARD, SAGIR, BENOIT, MAUDUIT, GUERIN, DEFONTENAY, LANOES, DENYS, MICHALECZEK.

Mesdames POIRIER, JEAN, MARIE, RIOULT, FOULON, GOASDOUE, DELAFOSSE, LOPEZ, LEPRINCE.

Absents excusés :

Mesdames DELANNOY (donne pouvoir à M. Le Bris), VAVASSEUR,

Messieurs PIRONNEAU (donne pouvoir à Mme DELAFOSSE), BALIDAS, NAVEAU.

Secrétaire de séance : Ghislaine DELAFOSSE

Affichage des délibérations : 6 mars 2020

Convocations en date du 24 février 2020 adressées par mail à chaque conseiller municipal.

DB N° CM2020-010- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Vu l'avis favorable de la commission finances du 10 février 2020,

Section de fonctionnement

Résultat reporté	822 897,63 €
Dépenses 2019	1 307 130,42 €
Recettes 2019	1 382 363,70 €
Résultat 2019	206 106,59 €
Résultat de clôture	1 029 004,22 €

Section d'investissement

Résultat reporté	-205 261,89 €
Dépenses 2019	259 314,82 €
Recettes 2019	367 077,32 €
Résultat 2019	107 762,50 €
Résultat de clôture	-97 499,39 €

Report des restes à réaliser 2019

Dépenses d'investissement :	225 658,93€
Recettes d'investissement :	25 290,40 €
SOLDE RESTES A REALISER INVESTISSEMENT	200 368,53 €

Monsieur MERCIER quitte la séance et ne participe pas au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

- ◆ **ACTE** le compte administratif 2019 de la commune tel que présenté.
- ◆ **AUTORISE** Monsieur Le Maire ou son délégué à signer tout document utile à ce dossier.

DB N° CM2020-011- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

La Trésorière Principale a transmis le compte de gestion 2019 qui est identique au compte administratif 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

- ◆ **DECLARE** que le compte de gestion 2019 du budget principal, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- ◆ **AUTORISE** Monsieur Le Maire ou son délégué à signer tout document utile à ce dossier.

DB N° CM2020-012 - AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Vu l'avis favorable de la commission finances du 10 février 2020,

Fonctionnement

Résultat cumulé : 822 897,63 €

Résultat 2019 : 206 106,59 €

Résultat de clôture : 1 029 004,22 €

Investissement

Résultat cumulé : -205 261,89 €

Résultat 2019 : 107 762,50 €

Résultat de clôture (compte 001) : -97 499,39€

Solde des restes à réaliser (investissement) : 200 368,53 €

Besoin de financement : 297 867,92 €

Affectation en réserve 2020 (compte 1068) : 297 867,92 €

Résultat de fonctionnement à reporter sur 2020 (compte 002) : 731 136,30 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

- ◆ **AFFECTE** les résultats 2019 au budget primitif 2020 tels que présentés ci-dessus.
- ◆ **AUTORISE** Monsieur Le Maire ou son délégué à signer tout document utile à ce dossier.

DB N° CM2020-013-VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Vu l'avis favorable de la commission finances du 10 février 2020,

Vu l'avis favorable de la Trésorière en date du 3 mars 2020,

Il est proposé au conseil municipal de voter le budget primitif 2020 de la commune comme indiqué ci-dessous :

◆ **Fonctionnement :**

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à **2 113 500,00 €**.

1. Dépenses de fonctionnement :

	2019	2020 Proposition	Variation
CHAPITRE 011/DEPENSES GENERALES	735 118,62 €	782 250,92€	1,05%
CHAPITRE 012/CHARGES DE PERSONNEL	738 300,00 €	738 300,00 €	0,00%
CHAPITRE 65/INDEMNITES ELUS ET SUBVENTIONS	141 650,00 €	137 881,40 €	-2,66%
CHAPITRE 014/ FNGIR	168 638,00 €	168 638,00 €	0,00%
CHAPITRE 66/ INTERETS EMPRUNTS	46 000,00 €	42 000,00 €	-8,70%
CHAPITRE 67/ TITRES ANNULES	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00%
CHAPITRE 022/DEPENSES IMPREVUES	8 000,00 €	70 000,00 €	775,00%
CHAP 023/VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	379 410,38 €	164 429,68 €	-56,66%
TOTAL	2 227 117,00 €	2 113 500,00 €	-5,10%

2. Recettes de fonctionnement :

	2019	2020 Proposition 2020	Variation
CHAP 70/PRODUITS CIMETIERE / GARDERIE	31 200,00 €	34 000,70 €	8,24%
CHAP 73/CONTRIBUTIONS ET COMPENSATIONS	686 000,00 €	706 000,00 €	2,83%
CHAP 74/ DOTATIONS / FCTVA/ COMPENSATION CUA	531 259,00 €	521 603,00 €	-1,85%
CHAP 75/ LOCATIONS LOGEMENTS / SALLES	39 000,00 €	39 000,00 €	0,00%
CHAP 76/ VOIRIE CFA	36 560,00 €	36 560,00 €	0,00%
CHAP 013/ RBT PERSONNEL	80 000,00 €	45 000,00 €	-77,78%
CHAP 77/ MANDATS ANNUELS	200,00 €	200,00 €	0,00%
EXCEDENT FONCTIONNEMENT REPORTE	822 898,00 €	731 136,30 €	-12,55%
TOTAL	2 227 117,00 €	2 113 500,00 €	-5.10%

◆ **Investissement :**

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 580 663€.

1. Dépenses d'investissement:

RESTES A REALISER 2019		225 658,93 €
Opérations financières		218 999,39 €
Op. 10022	Opération bâtiments communaux	9 381,80 €
OP.10017	Opération équipements-matériels-véhicules	7 084,45 €
Op. 10023	Opération voirie / réseaux	102 538,43 €
Op. 10024	Opération espaces verts	17 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT		580 663,00 €

Il est précisé que le budget 2020 prévoit l'achat d'une tondeuse pour la commune déléguée du Chevain, des rideaux et d'un nouveau jeu extérieur pour l'école Chat Perché conformément à ce qui a été demandé à la commission finances.

2. Recettes investissement :

RESTES A REALISER 2019			25 290,40 €
Op. OFI	10222	FCTVA	30 000,00 €
Op. OFI	10226	Taxe aménagement	4 000,00 €
Op. OFI	1068	Affectation des résultats	297 867,92 €
10008	1341	Subvention DETR 2019	24 759,00 €
10008	1348	Subvention CAF 2019	33 916,00 €
Op. OFI	165	Cautions reçus	400,00 €
021	Besoin de financement		164 429,68 €
TOTAL INVESTISSEMENT			580 663,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

- ◆ **VOTE** le budget primitif 2020 présenté ci-dessus,
- ◆ **AUTORISE** Monsieur Le Maire ou son délégué à signer tout document utile à ce dossier.

DB N° CM2020-14- SUBVENTIONS CCAS ET RESIDENCE AUTONOMIE

Vu la délibération 2019-013,

Considérant que le compte administratif 2019 de la résidence Autonomie fait apparaître un excédent de fonctionnement de 41 386.46€, Monsieur Mercier propose de réduire la subvention de ce budget à 20 000€ et le versement se fera en fonction du besoin.

Monsieur Mercier suggère également de maintenir le montant de subvention de l'année précédente pour le budget C.C.A.S.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

◆ **VOTE** les subventions suivantes :

C.C.A.S	2 850€
Résidence Autonomie	20 000€

◆ **AUTORISE** Monsieur Le Maire ou son délégué à signer tout document utile à ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est levée à 19h20.

La secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'G' followed by 'delafosse', written over two horizontal lines.

Ghislaine DELAFOSSE

